ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Attestation sur l'honneur en vue de l'obtention de la dispense du prélèvement obligatoire à titre d'acompte pour les revenus perçus en 2021 (articles 242 quater du Code Général des Impôts - CGI)

Je soussigné(e) : Melle Mme M.

Né(e) le à

Domicilié au

Certifie sur l'honneur que le revenu fiscal de référence (RFR) de l'année 2019 (figurant sur l'avis d'imposition reçu 2020 ou sur l'avis de situation déclarative à l'impôt sur le revenu) de mon foyer fiscal n'excède pas :

Pour la demande de dispense du prélèvement sur les intérêts :

- ☐ la somme de vingt-cinq mille euros (25.000 €) – **si vous êtes célibataire, divorcé ou veuf**
- ☐ la somme de cinquante mille euros (50.000 €) – **si vous êtes soumis à une imposition commune au sens de la législation fiscale**

Pour la demande de dispense du prélèvement sur les dividendes :

- ☐ la somme de cinquante mille euros (50.000 €) - **si vous êtes célibataire, divorcé ou veuf**
- ☐ la somme de soixante-quinze mille euros (75.000 €) – **si vous êtes soumis à une imposition commune au sens de la législation fiscale**

La demande de dispense est applicable sur les revenus perçus à compter du 1er janvier jusqu'au 31 décembre 2021 (Article 242 quater du Code Général des Impôts).

Je note que si je suis un entrepreneur individuel la dispense d'acompte s'applique à mes comptes personnels et **aux intérêts perçus sur mes comptes professionnels.**

Je reconnais être informé qu'en vertu de l'article 1740-0B du Code général des Impôts, la présentation d'une attestation sur l'honneur par une personne physique dont le revenu fiscal de référence ne respecte pas les limites indiquées ci-dessus permettant de bénéficier d'une dispense des prélèvements visés aux articles 117 quater, I et 125A, I du CGI, entraîne l'application d'une amende égale à 10% du montant de ces prélèvements ayant fait l'objet d'une demande de dispense à tort.

Je reconnais que cette attestation est établie et signée sous mon entière responsabilité.

Une nouvelle demande de dispense devra être produite le cas échéant chaque année. Pour les revenus à percevoir en 2022 et les années suivantes, la demande devra être remise à l'établissement teneur de compte avant le 30 novembre de l'année précédente sous réserve du montant du revenu fiscal de référence mentionné sur l'avis d'imposition des revenus n-2.

Fait à ..... , le ..... .

Signature

Cette attestation proposée par le Crédit mutuel Nord Europe ne doit comporter aucune rature ni mention autres que celles demandées.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, les informations recueillies ci-dessus sont nécessaires au traitement de la demande. Vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition et de rectification des informations vous concernant, auprès de la Direction de la Conformité Groupe de la Banque, 4, rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen 67913 Strasbourg Cedex 09.